



LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GRASSE RECRUTE

UN.E CONSERVATEUR.RICE DU PATRIMOINE MUSEES DE GRASSE

Cadre d'emploi des conservateurs territoriaux du patrimoine *Par voie statutaire*

Constituée autour de GRASSE, Capitale Internationale des Parfums et Sous-préfecture des Alpes-Maritimes, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse s'étend sur 23 communes, 490 km² et regroupe 100 000 habitants.

Rattaché.e à la Direction Générale des Services, vous avez pour mission la direction scientifique, technique, administrative et financière de 3 musées et d'un jardin botanique ; le Musée International de la Parfumerie (à Grasse) et ses Jardins (à Mouans-Sartoux), la Villa-Musée Jean-Honoré FRAGONARD et le Musée d'Art et d'Histoire de Provence. Vous assumerez la responsabilité de 50 agents répartis sur les différents sites et musées.

MISSIONS

Direction des musées :

- Le pilotage de la gestion financière, administrative et technique des Musées et équipements.
- La définition des orientations stratégiques et la mise en œuvre de la politique scientifique et culturelle de ceux-ci selon les orientations et politiques du territoire.
- La participation active aux arbitrages et aux choix stratégiques et scientifiques en matière d'équipement, de conservation et de présentation des collections.
- L'organisation de grandes expositions temporaires et l'animation dynamique des collections permanentes.
- L'organisation de la conservation préventive des œuvres (projet de réorganisation des réserves des musées), l'inventaire et le récolement des collections.
- Le développement des logiques de coproduction de l'action publique et la mise en œuvre de partenariats croisés avec l'ensemble des acteurs publics ou privés entrant dans les champs d'interventions des Musées.
- L'animation et la médiation des collections auprès de tous les publics et l'évaluation des actions pédagogiques.
- Le développement de la commercialisation et de la promotion des musées.

Management des équipes des Musées par une mobilisation dynamique de projets partagés :

- L'animation et la valorisation de projets de service partagés des Musées par la mise en œuvre d'outils de pilotage ; objectifs, missions, résultats et évaluation.
- La mobilisation des compétences autour de projets d'établissement en développant la transversalité et la synergie des équipements et des personnes.
- L'actualisation et l'harmonisation permanente des procédures et pratiques entre les différents sites et musées.
- Le pilotage, la planification et le contrôle des équipes.
- La formation des agents et l'harmonisation des programmes annuels de formation.

DIPLOMES, COMPETENCES, QUALITES

- Titulaire du concours de Conservateur territorial du patrimoine, vous justifiez d'une expérience similaire au poste proposé ; vous avez une parfaite connaissance des enjeux scientifiques, culturels et économiques des musées.
- Vous connaissez l'histoire et les enjeux du territoire, le cadre législatif et réglementaire des établissements patrimoniaux, le fonctionnement des collectivités et des établissements publics ainsi que la réglementation des ERP.
- Expérience confirmée en encadrement et management de projet, des capacités à conduire et accompagner le changement, des aptitudes à la concertation et à la négociation ainsi que des compétences en marketing.
- Vous faites preuve de qualités relationnelles et d'écoute, d'esprit d'initiative et d'autonomie.
- Vos horaires pourront être irréguliers avec une amplitude variable en fonction des nécessités de service.

REMUNERATION

- Rémunération indiciaire, régime indemnitaire, titres restaurant, participation mutuelle.

Le recrutement se fera dès que possible.

**Adresser les candidatures (CV et lettre de motivation)
avant le 30 septembre 2019 à :**

Monsieur le Président - Communauté d'Agglomération du PAYS DE GRASSE
57 Avenue Pierre Sémard – BP 91015 – 06131 Grasse Cedex
Tél : 04 97 05 22 00 – www.paysdegrasse.fr
Ou par mail : nlaty@paysdegrasse.fr